

Naissance de Tereos SCA : les 12 000 associés coopérateurs de Tereos désormais rassemblés en une coopérative unique

Les 12 Assemblées générales extraordinaires qui se sont tenues du 29 janvier au 5 mars 2018 ont unanimement approuvé la fusion des coopératives betteravières, féculières et de luzerne qui constituaient Tereos Union de coopératives agricoles en une coopérative unique.

Le Conseil de surveillance de Tereos qui s'est tenu le 5 mars 2018 a également approuvé à l'unanimité cette fusion, donnant ainsi naissance à la coopérative unique Tereos SCA.

Une organisation simplifiée et modernisée pour renforcer l'efficacité du groupe coopératif et sa capacité à répondre aux évolutions de son environnement.

Cette nouvelle organisation est l'aboutissement de quinze années d'un processus d'harmonisation mené afin que chaque coopérateur, quelle que soit sa coopérative d'origine, dispose des mêmes conditions notamment en matières de prix, de règles opérationnelles, de distribution des dividendes et d'indemnités, leur permettant ainsi de valoriser, dans la durée, leurs productions.

Lors de sa réunion du 5 mars, le Conseil de surveillance a également procédé aux élections suivantes :

- François Leroux a été réélu à l'unanimité Président du Conseil de surveillance
- Jean-Charles Lefebvre a été élu Vice-Président du Conseil de surveillance et Président de la Commission betteraves.
- Pascal Foy a été élu Président de la Commission Pommes de terre
- Bertrand Magnien a été élu Président de la Commission des Affaires publiques
- Thierry Sergeant a été élu Président de la Commission Nutrition animale.

Le Conseil de surveillance a par ailleurs renouvelé pour une durée de quatre ans le mandat de Président du Directoire d'Alexis Duval ainsi que ceux des autres membres du Directoire.

La nouvelle organisation coopérative de Tereos s'appuiera sur la constitution de 4 Commissions spécialisées et de 6 régions qui correspondent aux grands bassins de production et à l'implantation des usines afin de prendre en compte les enjeux spécifiques à chaque territoire (Grand Est, Nord, Nord Littoral, Picardie Est, Picardie Ouest, Sud).

Les Commissions spécialisées permettront d'étudier en profondeur les problématiques spécifiques à chaque production et à chaque filière : Betterave, Pomme de terre, Nutrition animale (luzerne et pulpes) et Affaires publiques.

Les 12 000 associés coopérateurs qui seront réunis en Assemblée générale par région chaque année en juin, éliront, selon le principe « un homme, une voix », leurs Conseillers de région, lesquels procéderont ensuite à l'élection des Présidents de région.

A propos de Tereos

Avec comme vision à long terme la valorisation des matières premières agricoles et le développement de produits alimentaires de qualité, Tereos figure parmi les leaders des marchés du sucre, de l'alcool et de l'amidon.

Les engagements sociétaux et environnementaux du groupe contribuent à la performance de l'entreprise dans la durée tout en renforçant sa contribution en tant qu'acteur responsable.

Groupe coopératif, Tereos rassemble 12 000 agriculteurs et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne et des céréales.

Grâce à 49 sites industriels, à une implantation dans 16 pays et à l'engagement de ses 23 000 collaborateurs, Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire.

En 2016/17, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 4,8 milliards d'euros.

<https://tereos.com/>



Contacts presse

Tereos

Aneta Lazarevic

+33 (0)1 55 37 36 30

aneta.lazarevic@tereos.com

DGM Conseil

Christian d'Oléon

+33 (0)1 40 70 11 89

chrisdo@dgm-conseil.fr